



| | |
|-------------------|----------------|
| Numérotation | 2017-145-FINKL |
| Nature de l'acte | Délibération |
| Matière de l'acte | 7.10 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N°2017-145

FINANCES : Demande de subvention au titre du Fonds de concours 2018 de la CAPSO dans le cadre de la requalification de la Composition en une Halle couverte

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à solliciter la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer – CAPSO – au titre du Fonds de concours 2018, dans le cadre du projet de requalification de la Composition en une Halle couverte.

La CAPSO a prévu d'allouer un fonds de concours d'un montant d'un million d'euros par an pour la période 2018/2020, aux communes des pôles urbains (Saint-Omer, Aire, Longuenesse, Arques, Saint-Martin-Lez-Tatinghem et Blendecques) et ce, en plus du PPI. Ce fonds est destiné à participer au financement des opérations et projets ayant un caractère supra-communal et structurant.

Depuis quelques années, la Ville d'Arques a entrepris un grand projet de renouvellement urbain dont l'ambition est d'améliorer la qualité de vie des Arquois et des habitants de ce futur quartier en refondant l'identité de la commune autour d'un centre-ville renouvelé.

Ce secteur prend place au cœur du centre-ville sur l'emprise des anciennes usines de la Cristallerie d'Arc International et des établissements Edard. L'enjeu est donc d'optimiser cette situation de centralité et l'histoire industrielle du site afin d'inscrire durablement un nouveau quartier. Le principe de recomposition général du site du secteur en renouvellement urbain repose sur une structuration en îlots d'habitat et d'activités commerciales.

Dans ce contexte, la Ville d'Arques souhaite réhabiliter la Composition qui est un élément central structurant de ce secteur. Le maintien du portique répond à un souci de préserver l'identité industrielle du site ; témoin de l'activité passée, sa mise en valeur en tant qu'élément monumental constitue un signal à l'échelle de la ville, et contribue à la mise en scène d'un des accès aux quais et des bâtiments qui le bordent

Le projet de requalification de la Composition en un Halle couverte consiste à créer un espace modulable :

- regroupant des commerçants ambulants ;
- pouvant accueillir diverses manifestations du territoire (concerts, fêtes locales,...).

Les travaux de requalification de la Composition s'étendent jusque fin 2020.

- Le coût de ces travaux est estimé comme indiqué ci-dessous :

Honoraires sur Travaux : 196 400 € HT

Travaux : 1 220 000€ HT

Soit un total de : 1 416 400 € HT

Les financeurs attendus autres que la CAPSO :

- le Fisac
- la région
- la ville d'Arques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1) D'autoriser le Maire à solliciter la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, au titre du fonds de concours,
- 2) D'autoriser le Maire à signer tout document découlant de cette décision

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.